

Sainte-Famille, Île d'Orléans, le 14 janvier 2016

Séance ordinaire du Conseil de la MRC de l'Île d'Orléans, le mercredi 13 janvier 2016, à vingt heures, à la salle municipale de Sainte-Famille, I.O., endroit où siège le Conseil de la MRC, sous la présidence de M. Jean-Pierre Turcotte, préfet, à laquelle les maires suivants sont présents et forment quorum : MM. Yves Coulombe, Harold Noël, Jean-Claude Pouliot et Sylvain Bergeron. Mme Lina Labbé, mairesse de Saint-François, est remplacée par Mme Lauréanne Dion, conseillère.

Mme Chantale Cormier fait fonction de directrice générale et secrétaire-trésorière.

M. Jean-Pierre Turcotte, préfet, souhaite la bienvenue, constate le quorum, déclare la séance ouverte à vingt heures et fait la lecture de l'ordre du jour, lequel comprend :

1. Mot de bienvenue de M. le préfet
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 9 décembre 2015
4. Suivi du procès-verbal de la séance tenue le 9 décembre 2015
5. Résolution – Certificat de disponibilité de crédits 2014 de la secrétaire-trésorière
6. Octroi d'un contrat à Paysages estriens pour l'élaboration d'un guide des bonnes pratiques en matière de paysages orléanais
7. Résolution d'autorisation de signature pour l'addenda relative au Fonds local d'investissement entre le ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations et la MRC
8. Résolution d'autorisation de signature pour l'entente de développement culturel 2015-2016 entre le ministère de la Culture et des Communications et la MRC
9. Adoption des dépenses du mois de décembre 2015
10. Correspondance
11. Varia
12. Période de questions
13. Levée de la réunion

2• Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution 2016-01-01

Sur proposition de M. Sylvain Bergeron, **appuyée** par M. Harold Noël, il est **résolu à l'unanimité** d'adopter l'ordre du jour à la suite de corrections d'usage aux points 5 et 8.

3• Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 9 décembre 2015

Résolution 2016-01-02

Sur proposition de M. Harold Noël, **appuyée** par M. Sylvain Bergeron, il est **résolu à l'unanimité** d'adopter le procès-verbal de la séance tenue le 9 décembre 2015.

4• Suivi du procès-verbal de la séance tenue le 9 décembre 2015

19.1 Octroi d'un contrat à Prudent groupe conseil pour l'élaboration du Plan de mesures d'urgence et de sécurité civile de la MRC et des six municipalités de l'Île d'Orléans (p. 8)

C'est M. Jean-François Labbé, directeur du village de Sainte-Pétronille, qui représentera les directeurs municipaux sur le comité de suivi. La rencontre de démarrage est prévue le 28 janvier à 13h.

19.5 Octroi d'un contrat à Toumoro pour l'élaboration de l'outil de conversion électronique des numéros civiques (p. 9)

Le tableau de concordance des numéros civiques est publié sur le site Internet de la MRC et a été transmis aux municipalités pour qu'elles puissent l'afficher à leur tour.

5• Résolution – Certificat de disponibilité de crédits 2016 de la secrétaire-trésorière

La secrétaire-trésorière certifie qu'il y a des fonds disponibles dans les postes budgétaires suivants, tels qu'adoptés dans les budgets par le Conseil, pour l'exercice financier 2016 :

- 1) La rémunération des élus;
- 2) Les salaires des employés à temps plein ainsi que les employés temporaires (pour des périodes fixées et autorisées au préalable par le Conseil) et les frais de déplacement de ceux-ci, en conformité à la politique de travail de la MRC;
- 3) Les contributions de l'employeur;
- 4) Les frais de financement;
- 5) Les contrats d'évaluation, d'informatique, de service d'entretien, d'assurances, etc. ;
- 6) Toutes autres dépenses jugées nécessaires telles que le téléphone, la papeterie, les accessoires de bureau, etc.

Le tout conformément à l'article 5 du Règlement #005-2007 relatif au contrôle et au suivi budgétaires.

Résolution 2016-01-03

Il est **proposé par** M. Jean-Claude Pouliot, **appuyé** par M. Yves Coulombe et **unanimentement résolu** que le conseil autorise la secrétaire-trésorière et directrice générale à faire les dépenses et à effectuer les écritures comptables pour les objets ci-haut mentionnés, conformément à la Loi et au Règlement #005-2007.

6• Octroi d'un contrat à Paysages estriens pour l'élaboration d'un guide des bonnes pratiques en matière de paysages orléanais

Il s'agit de la phase 2 de l'Étude paysagère, entièrement financée par l'Entente sur les paysages.

Résolution 2016-01-04

Sur proposition de M. Harold Noël, **appuyée** par M. Jean-Claude Pouliot, il est **résolu à l'unanimité** d'octroyer un contrat à Paysages estriens de 13 660 \$ pour l'élaboration d'un Guide des bonnes pratiques en matière de paysages orléanais.

7• Résolution d'autorisation de signature pour l'addenda relatif au Fonds local d'investissement entre le ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations et la MRC

Le ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations nous avise que le remboursement du prêt FLI de la MRC au Gouvernement du Québec est reporté du 31 décembre 2015 au 21 juin 2020 et permettra à la MRC d'octroyer des prêts via le Fonds local d'investissement jusqu'au 31 décembre 2019. À cet effet, la signature d'un addenda est nécessaire.

Résolution 2016-01-05

Sur proposition de M. Jean-Claude Pouliot, **appuyée** par M. Yves Coulombe, il est **résolu à l'unanimité** d'autoriser le préfet, M. Jean-Pierre Turcotte, et la directrice générale, Mme Chantale Cormier, à signer l'addenda relatif au Fonds local d'investissement entre le ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations et la MRC.

8• Résolution d'autorisation de signature pour l'entente de développement culturel 2016 entre le ministère de la Culture et des Communications et la MRC

Résolution 2016-01-06

Sur proposition de M. Harold Noël, **appuyée** par M. Sylvain Bergeron, il est **résolu à l'unanimité** d'autoriser le préfet, M. Jean-Pierre Turcotte, et la directrice générale, Mme Chantale Cormier, à signer l'entente de développement culturel pour l'année civile 2016 entre le ministère de la Culture et des Communications et la MRC.

9• Adoption des dépenses du mois de décembre 2015

Résolution 2016-01-07

Sur proposition de M. Yves Coulombe, **appuyée** par M. Harold Noël, il est **résolu à l'unanimité** d'adopter les dépenses du mois de décembre 2015, à la suite de la correction de la ligne 4.

10• Correspondance

Il n'y en a pas.

11• Varia

Aucun sujet n'est discuté.

12• Période de questions

Il n'y en a pas.

13• Levée de la réunion

Résolution 2016-01-08

L'ordre du jour étant épuisé, **sur proposition de** M. Sylvain Bergeron, il est **résolu à l'unanimité** que la session prenne fin à 20h38.

Prochaine séance ordinaire du Conseil des maires : le mercredi 3 février 2016 à 20h à la salle du Conseil à Sainte-Famille.

Chantale Cormier
Directrice générale

Jean-Pierre Turcotte
Préfet